# Réalisation de l'essai

Guide méthodologique



## © Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval, 2006

Veuillez obtenir la permission de la Faculté pour reproduire quelque partie que ce soit de ce Guide.

Faculté de théologie et de sciences religieuses Pavillon Félix-Antoine-Savard Université Laval Québec (Qc), Canada G1K 7P4

Tél.: (418) 656-3576

Tél. (sans frais): 1 (877) 785-2825, poste 3576

Téléc. bur. : (418) 656-3273 Courriel : ftsr@ftsr.ulaval.ca

# RÉALISATION DE L'ESSAI : GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

Ce guide s'adresse aux étudiants inscrits à un programme de maîtrise avec essai, ou stage et essai, à la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval. Il a été réalisé par Mme Danielle Thibault, Ph.D., agente de recherche.

L'essai constitue un travail de rédaction requis dans les programmes de maîtrise qui ne nécessitent pas la rédaction d'un mémoire, soit les programmes de maîtrise avec essai et de maîtrise avec stage et essai.

Le but de ce guide est d'expliquer et d'illustrer la démarche que comporte la réalisation d'un essai de 2<sup>e</sup> cycle. Nous avons voulu fournir à l'étudiant les principaux éléments de réponse à la question suivante : comment réaliser un essai?

#### PLAN DU GUIDE

1.	Description des objectifs des programmes de maîtrise avec essai et					
	de maîtrise avec stage et essai	2				
2.	Définition de l'essai	2				
3.	Objectifs de l'essai	3				
4.	Démarche intellectuelle de l'essai	4				
	4.1 Élaborer une problématique	4				
	4.2 Effectuer une revue de la documentation et un état de la question	6				
	4.3 Identifier une méthode pour traiter du problème ou de la question	8				
	4.4 Analyser une question, un problème ou une situation	9				
	4.5 Synthèse et éléments de solution	12				
	4.6 Porter un jugement critique	13				
5.	Parties de l'essai	14				
6.	Règles de présentation de l'essai	15				
7.	Démarche administrative	16				
	7.1 Le projet d'essai	16				
	7.2 Formalités	16				
8.	Annexe 1 : Principaux types de recherche Annexe 2 : Attention au plagiat!	17 18				

# 1. Description des objectifs des programmes de maîtrise avec essai et de maîtrise avec stage et essai

Dans le cadre de la maîtrise avec essai, l'étudiant pourra :

- approfondir et intégrer les connaissances propres à sa discipline dans le cadre d'une synthèse personnelle;
- mener une recherche scientifique.

Dans le cadre de la *maîtrise avec stage et essai*, l'étudiant pourra :

- appuyer sa pratique ou ses interventions professionnelles par une démarche intellectuelle:
- mettre en œuvre des instruments spécialisés d'intervention;
- réfléchir sur le sens théologique de leur exercice.

Pour la description détaillée des objectifs des programmes, l'étudiant pourra se référer au *Répertoire facultaire des études supérieures : théologie et sciences religieuses* pour l'année en cours.

#### 2. Définition de l'essai

L'essai constitue l'aboutissement du cheminement d'apprentissage dans les programmes de maîtrise avec essai et de maîtrise avec stage et essai.

En tant qu'il est lié au projet d'études (maîtrise avec essai), l'essai est, dans la majorité des cas, un travail de rédaction dans lequel l'étudiant aborde une question de manière systématique, réalise une synthèse personnelle et démontre sa capacité de communiquer par écrit ses connaissances.

En tant qu'il est lié au stage professionnel de l'étudiant (maîtrise avec stage et essai), l'essai est un travail de rédaction dans lequel l'étudiant élabore une démarche intellectuelle dans le but de soutenir sa pratique ou ses interventions professionnelles.

L'essai de 2<sup>e</sup> cycle n'est pas à confondre avec ce qu'on entend par «essai» en littérature, «un ouvrage littéraire de facture très libre, traitant d'un sujet qu'il n'épuise pas» (Petit Robert). L'essai littéraire n'exige pas une rigueur scientifique et n'a pas à être documenté. Par contre, l'essai de 2<sup>e</sup> cycle est un travail universitaire qui doit comporter une démarche scientifique rigoureuse et documentée. Même les recher-

ches de type créatif ou expérimental doivent être appuyées ou soutenues théoriquement et méthodologiquement.

En termes *qualitatifs*, l'essai comprendra une démarche intellectuelle ou scientifique sérieuse mais de moindre ampleur que celle déployée dans un mémoire. Sur le plan de la valeur scientifique, l'essai n'est pas un travail de second ordre par rapport au mémoire. La principale différence réside dans l'envergure du travail effectué et non dans sa teneur scientifique. L'essai doit être aussi rigoureux que le mémoire, mais il est beaucoup moins élaboré. Le temps de travail investi dans le mémoire correspond à 24 crédits de 2<sup>e</sup> cycle, alors que l'essai compte pour 9 crédits seulement.

En termes *quantitatifs*, l'essai sera donc un texte beaucoup plus court que le mémoire. Le nombre de pages peut varier, mais se situera normalement entre 40 et 50 pages (interligne et demie), ce qui représente un ensemble variant entre 16 000 et 20 000 mots, notes comprises.

En plus de l'aide de son conseiller, l'étudiant à la maîtrise en théologie pourra bénéficier, dans la planification de son essai, du support du Séminaire d'intégration (THL-65231).

# 3. Objectifs de l'essai

Les *objectifs généraux* que l'étudiant doit atteindre dans l'essai sont :

- 1) de faire état de ses connaissances dans un champ de recherche;
- 2) de démontrer son aptitude à traiter systématiquement d'une question pertinente à ce champ de recherche ou à mener une recherche scientifique;
- 3) de démontrer son aptitude à utiliser de façon critique la production scientifique dans son domaine ou son champ d'études.

De plus, dans le cadre du programme de maîtrise *avec stage et essai*, l'essai a pour *objectif spécifique* de faire le lien entre la théorie et la pratique, en permettant à l'étudiant d'appuyer ses interventions professionnelles sur une démarche d'analyse théorique et critique.

#### 4. Démarche intellectuelle de l'essai

Dans sa démarche intellectuelle, l'étudiant devra démontrer qu'il maîtrise certaines compétences qui correspondent aux principaux critères d'évaluation.

Notamment, l'étudiant doit démontrer sa capacité :

- 1) à élaborer une problématique;
- 2) à se référer à la documentation pour dresser un état de la question;
- 3) à identifier une *méthode* pour traiter le problème ou la question posée;
- 4) à analyser une question, un problème ou une situation;
- 5) à réaliser une synthèse et à apporter éventuellement des éléments de solution;
- 6) à porter un jugement critique.

## 4.1 Élaborer une problématique

Un problème est une question à résoudre, qui porte à discussion dans une science, ou encore, une difficulté qu'on cherche à solutionner pour obtenir un résultat. Une problématique est un ensemble de problèmes dont les éléments sont reliés (Petit Robert). Or, les questions, comme les problèmes, sont rarement simples lorsqu'on y réfléchit le moindrement. C'est pourquoi il faut *élaborer une problématique*, c'est-à-dire comprendre les divers aspects du problème ou de la question qui vous préoccupe ou vous intéresse.

Tout d'abord, il vous sera utile de comprendre votre motivation. Quelles sont les préoccupations ou les interrogations qui ont motivé, au départ, le choix de votre objet de recherche? De quelles observations êtes-vous parti? Pourquoi vous intéres-sez-vous à cette question, finalement?

Notez que l'on parle ici d'«objet» de recherche, pour désigner ce que l'on nomme souvent le «sujet» de recherche. Les dernières questions montrent bien que le «sujet» de la recherche, c'est le chercheur!

J'ai observé, dans ma paroisse (ou dans la société québécoise), que les adolescents n'adhérent pas à la pratique religieuse de leurs aînés, mais qu'ils sont quand même très intéressés à des questions d'ordre spirituel et qu'ils assistent volontiers à des événements à caractère religieux à l'extérieur de la paroisse ou des cadres institutionnels et confessionnels. C'est pourquoi, en tant que pasteur, je m'intéresse au décrochage ecclésial des jeunes (théologie) ou à la pratique religieuse des adolescents au Québec (sciences des religions).

Il est préférable de partir d'une *question* plutôt que d'un *thème*, trop général pour être soumis à une méthode ou à une technique d'analyse. C'est pourquoi l'élaboration d'une problématique consiste avant tout à *préciser* des questions, en formulant une *question principale* et en l'articulant à des *questions secondaires*.

«La pratique religieuse des adolescents» est encore un thème. La question principale qui vous intéresse pourrait être : «Pourquoi les adolescents semblent-ils plus attirés par des événements à caractère religieux ponctuels que par une pratique religieuse confessionnelle régulière?»

Remarquez qu'une bonne question est généralement une question ouverte, c'est-à-dire une question qui requiert un développement, et qui commence généralement par «comment» ou «pourquoi», plutôt qu'une question fermée, à laquelle on répond par oui ou par non.

Une problématique est un réseau de questions interreliées. Pour élaborer une problématique, il faut donc identifier les questions *explicites*, mais aussi les questions sous-entendues ou *implicites*.

La question principale «Pourquoi les adolescents semblent-ils plus attirés par des événements à caractère religieux ponctuels que par une pratique confessionnelle régulière?» présuppose un ensemble de questions secondaires, dont des préalables, telles les suivantes :

- Qu'entend-on par «événements à caractère religieux»? Faut-il parler de phénomènes d'ordre «religieux» ou «spirituel»? Quelle est la différence?
- Les prises de positions sociales de l'Église influencent-elles la pratique religieuse des adolescents et si oui, comment?
- Les rites religieux remplissent-ils une fonction de rites de passage pour les jeunes?
- Quelle est la pertinence des rites de passage dans notre société?

*Préciser* une question, c'est la *limiter*. Il faut se rappeler que l'essai compte pour 9 crédits et que la recherche doit limiter son envergure en conséquence.

Après avoir défini ce qu'on entend par «événement à caractère religieux», par «événement ponctuel» et par «rite de passage», la question à retenir pourrait être : «Les rites religieux remplissent-ils une fonction de rites de passage pour les jeunes?».

Dans l'élaboration d'une problématique, il faut reconnaître, *au départ*, les *enjeux* de la question posée. Les enjeux justifient l'importance, la pertinence ou le bien-fondé de la question. Quel est le service, l'utilité ou la contribution que votre questionnement peut apporter à l'avancement des connaissances ou à la résolution de problèmes?

On pourrait postuler que la question de la pratique religieuse des adolescents au Québec a de l'importance parce qu'elle a un impact sur la pratique pastorale (théologie) ou parce qu'elle démontre un nouveau mode de régulation sociale des rites de passage (sciences des religions).

La question secondaire «Quelle est la pertinence des rites de passage dans notre société» fait partie des enjeux de la question principale. En effet, si les rites de passage conservent une pertinence sociale et que les rites religieux remplissent cette fonction, les rites religieux en acquièrent une pertinence sociale.

Élaborer une problématique, c'est aussi indiquer au lecteur à partir de quel horizon d'idées on aborde une question particulière. C'est ce qu'on appelle le cadre théorique. Le cadre théorique auquel on se réfère influencera le reste de la démarche. La question de «la pratique religieuse des adolescents au Québec» se posera différemment dans un horizon de droit canonique, de sociologie des religions ou d'anthropologie spirituelle chrétienne.

La notion de «pratique» est-elle réservée au cadre religieux confessionnel ou peutelle être étendue et appliquée plus largement à des événements ou comportements à caractère religieux? Quelles sont les conséquences de la définition retenue du concept de «pratique»? Quelle définition le magistère retient-il et quelles en sont les conséquences?

Un essai exige *l'explicitation du sens des concepts* impliqués dans la problématique. Il est nécessaire d'expliquer le sens que les concepts revêtent effectivement dans une œuvre, dans une discipline ou dans une théorie.

Quand le magistère invoque l'argument de la «loi naturelle», de quoi s'agit-il exactement?

Qu'est-ce qu'on entend exactement par «rite de passage»? Quelles sont les définitions ou les points de vue de la psychologie, de la sociologie, de l'anthropologie à ce propos? Quelle interprétation peut-on en faire en théologie, en sciences des religions?

Tous les concepts d'une question doivent être expliqués, et aucun ne doit être pris pour acquis. Puisque les concepts acquièrent des définitions différentes selon les disciplines ou les théories, il faut décider et expliquer clairement quelle définition du concept vous allez retenir et pourquoi.

Dans la question «Pourquoi les adolescents semblent-ils plus attirés par des événements à caractère religieux ponctuels que par une pratique religieuse confessionnelle régulière?», les concepts d'«adolescents», d'«événements à caractère religieux», d'«événements ponctuels», de «pratique religieuse», de «pratique confessionnelle» et de «pratique régulière», devront tous être expliqués et documentés.

## 4.2 Effectuer une revue de la documentation et un état de la question

D'autres avant vous se sont posé des questions et ont entrepris des études et des recherches pour y répondre. Il faut savoir si votre question a déjà été traitée ou, au contraire, si elle est nouvelle, pour pouvoir situer votre propre travail par rapport aux recherches déjà réalisées. Pour pouvoir dire si votre essai contribue à la justifi-

cation d'une position connue ou, au contraire, si vous y adoptez une position originale (qui fait intervenir de nouveaux éléments), il faut avoir documenté votre question, c'est-à-dire avoir fait une *revue de la documentation* et un *état de la question*.

Une revue de la documentation, bien que sommaire (3 à 5 titres), est essentielle et exigée dans le cadre de l'essai de 2<sup>e</sup> cycle.

Documenter une problématique consiste d'abord à faire une *recherche bibliogra-phique systématique* dans les principaux instruments existants : bases de données, fichiers de bibliothèque, bibliographies. Il faut démontrer votre capacité à *repérer les sources* dans un domaine. Un travail de 2<sup>e</sup> cycle s'appuie sur des sources sérieuses, de niveau scientifique : monographies et articles spécialisés ou scientifiques, travaux universitaires, documents institutionnels (gouvernements, associations, Églises, etc.). La documentation grand public peut être utilisée occasionnellement, pour illustrer l'opinion publique par exemple, mais elle ne saurait suffire à appuyer un travail de 2<sup>e</sup> cycle.

La revue de la documentation permet de prendre connaissance de l'existence d'études et de recherches qui concernent votre problématique. Il faut démontrer votre capacité à *utiliser* et à *juger les sources* dans un domaine. Vous devez rendre compte de ces recherches, c'est-à-dire les *décrire* et les *évaluer*, dans un état de la question.

L'état de la question permet de faire le bilan de ce qui a été étudié et écrit autour de votre question. Pour ce faire, il faut décrire les études et les recherches réalisées : «De quoi discute-t-on? Quelles questions ont été débattues et quelles réponses ont été proposées? Quelles hypothèses ont été vérifiées? Y a-t-il des aspects de la question qui ont été ignorés ou évités? Quelle a été la méthode utilisée? À quels résultats est-on arrivé? Qu'est-ce qu'on peut considérer comme un acquis dans un domaine? Quelles sont les lacunes des recherches ?».

Rendre compte d'une étude ou d'une recherche consiste aussi à porter un jugement de pertinence sur la documentation existante. Les écrits, les études et les recherches n'ont pas tous la même valeur. Il faut *évaluer* la pertinence, c'est-à-dire juger de la valeur, de l'à-propos et de l'utilité, des questions ou des hypothèses, de la méthode utilisée et des résultats obtenus. Pour ce faire, situer une recherche dans son contexte historique ou géographique (où et quand) peut s'avérer nécessaire, selon le cas.

Un auteur ancien comme saint Augustin a fait l'objet de nombreuses études à travers les siècles. Il est alors important de situer les études auxquelles vous vous référez dans leur contexte historique. Une étude effectuée au XVII<sup>e</sup> siècle n'est pas équivalente à une étude menée au XX<sup>e</sup> siècle.

Si vous vous intéressez à la théologie de la libération, il peut être pertinent de situer géographiquement les contextes des études : s'agit-il de points de vue sud-américains, ou africains, ou européens?

Les rites de passage ont fait l'objet d'une œuvre ethnologique célèbre, celle d'Arnold van Gennep (1873-1957), qui date de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Dans une recherche sur les rites de passage, on peut se référer à cette œuvre majeure, mais en prenant aussi en considération les développements ultérieurs des travaux sur cette question.

Dresser un état de la question est essentiel puisque la suite de la recherche s'appuiera sur ses résultats, les acquis et les lacunes des recherches des autres chercheurs justifiant votre propre recherche (*ce qui a été fait et ce qui reste à faire*). L'état de la question supportera votre argumentation lors de l'analyse et de l'interprétation des résultats.

La revue de la documentation permet aussi de *connaître les développements récents dans votre discipline* (théologie, sciences des religions) *et dans votre champ d'études*, s'il y a lieu (études sur la mort, bioéthique, études bibliques, spiritualités amérindiennes, etc.). La revue de la documentation vous aidera à connaître les méthodes ayant cours dans votre champ d'études et à choisir la méthode la plus appropriée à votre objet de recherche.

Enfin, il est recommandé de valider le choix des documents retenus avec votre conseiller, avant de passer à l'étape suivante.

#### 4.3 Identifier une méthode pour traiter du problème ou de la question

Une partie de la revue de la documentation aura permis de connaître les développements récents dans votre discipline (théologie, sciences des religions) et dans un champ d'études particulier, s'il y a lieu (études bibliques, bioéthique, spiritualités amérindiennes, etc.).

Il faudra maintenant choisir la méthode la plus appropriée pour traiter votre problématique. Pour ce faire, il faudra se référer aux instruments de votre discipline (théologie, sciences des religions) et d'autres disciplines appropriées (philosophie, sociologie, anthropologie, psychologie, histoire, etc.) pour traiter du problème ou de la question posée.

C'est en se référant à de «bonnes recherches» que l'étudiant pourra se mettre au courant des «bonnes façons» de faire dans sa discipline. C'est pourquoi il est important que la revue de la documentation prenne en compte des ouvrages sérieux, spécialisés ou scientifiques, des études reconnues par la communauté scientifique.

L'étudiant doit être conscient des questions, des concepts et des thèses ayant cours dans sa discipline. Le cours de méthodologie est, à cet égard, une référence incontournable.

Il faudra démontrer une maîtrise suffisante des approches méthodologiques en usage dans votre discipline. La méthode doit être appropriée au type de recherche que vous effectuez. Par exemple, un travail à partir de textes pourra adopter l'une ou l'autre des méthodes suivantes : exégèse historico-critique, méthode narrative ou

sémiotique. Une recherche ayant pour objet un phénomène social pourra adopter une approche de type sociologique et se baser sur une enquête.

Pour traiter la question «Pourquoi les adolescents semblent-ils plus attirés par des événements à caractère religieux ponctuels que par une pratique confessionnelle régulière?», une enquête de type sociologique serait appropriée. On pourrait s'en tenir à une enquête de niveau exploratoire, d'une envergure suffisante dans le cadre de l'essai.

### 4.4 Analyser une question, un problème ou une situation

Toute recherche comporte un ensemble d'opérations : décrire, expliquer, comparer, situer, valider, créer. Selon la problématique et la question de recherche, une de ces opérations sera probablement dominante.

Dans le cas de la problématique de la pratique religieuse des adolescents, la démarche pourra avoir pour objectif d'expliquer, de comprendre une situation, de manière à pouvoir orienter l'action dans la pratique pastorale (théologie) ou de comprendre l'évolution sociale du phénomène religieux au Québec (sciences des religions).

La phase de l'analyse proprement dite consiste :

- 1) à formuler les questions de la problématique en questions de recherche ou en hypothèses de manière à ce qu'elles puissent être ressaisies par une méthode ou une technique;
- 2) à examiner une question ou un problème de manière systématique, le plus souvent au moyen d'une méthode d'analyse reconnue;
- 3) à respecter des critères de qualité et de validité.

#### 4.4.1 Question de recherche et hypothèse

Un thème (ex. : la pratique religieuse des jeunes) est trop général pour être soumis à une analyse. Pour être maîtrisable, l'analyse doit porter sur une question de recherche ou sur une hypothèse.

Si on se demande «Pourquoi les adolescents semblent plus attirés par des grands événements à caractère religieux que par une pratique régulière?», les questions de recherche pourraient se formuler ainsi : «À quels événements religieux des adolescents québécois ont-ils participé dans les cinq dernières années? Pourquoi ? Quelles ont été leurs motivations?».

Après avoir lu sur votre objet de recherche, élaboré la problématique et l'état de la question, une idée maîtresse devrait se dessiner.

Les rites de passage jouent un rôle important dans le développement de l'être humain. Plusieurs rites religieux peuvent être considérés comme des rites de passage.

Une hypothèse, non soupçonnée au départ, peut avoir surgi lors de la revue de la documentation. C'est l'un des buts de la revue de la documentation et de l'état de la question de faire la lumière sur un thème et de susciter des idées.

Il semble que les adolescents soient en quête de rites de passage. Les événements à caractère religieux pourraient bien remplir cette fonction.

#### 4.4.2 Analyse et méthode d'analyse

L'étape de l'analyse consiste à examiner une question ou un problème de manière systématique, à disséquer une question ou un problème afin de prendre connaissance de ses divers aspects. L'analyse est réalisée le plus souvent au moyen d'une méthode d'analyse.

Le choix de la méthode d'analyse dépend du type de recherche menée. Le conseiller est le mieux placé pour guider l'étudiant dans le choix de la méthode appropriée à sa recherche : narratologie, analyse sociologique, analyse psychosociale, lecture sémiotique, etc.

Pour comprendre pourquoi les adolescents semblent plus attirés par des grands événements religieux que par une pratique régulière, et pour vérifier l'hypothèse selon laquelle les adolescents sont en quête de rites de passage, il faut d'abord savoir à quels événements religieux des adolescents ont participé et connaître leurs motivations. Il conviendrait de faire une enquête par entrevues semi-dirigées et de soumettre le corpus ainsi constitué à une analyse de discours.

Les étudiants débutant aux études supérieures ont tendance à vouloir «réinventer la roue». Il n'est pas demandé aux étudiants d'inventer ou de construire leur propre méthode. Il est plutôt recommandé d'appliquer une méthode reconnue par la communauté scientifique. L'important, c'est que la méthode soit appropriée au type de recherche effectuée.

L'analyse est réalisée sur une «matière première» qu'on appelle le «corpus», dont la composition est variable selon le type de recherche effectuée : réponses à une enquête, textes de divers genres (littéraires, journalistiques, bibliques, philosophiques), œuvres d'art, etc. Ainsi, dans une enquête, le «corpus» sera composé des réponses à des questions, le discours (ce que disent) des informateurs. Dans une recherche exégétique, le corpus sera constitué d'une sélection de textes ou de parties de textes à étudier.

Pour que l'analyse soit réalisable réalistement, il faut que les bornes du corpus soient bien établies. Dans le cas d'une enquête, il convient de limiter le nombre d'informateurs ainsi que les questions à poser. Dans une étude de type littéraire, il faut limiter le nombre et la longueur des textes à soumettre à l'analyse. C'est ainsi

que la constitution du corpus est un facteur important dans la précision et la délimitation de la recherche.

Soit les questions de recherche: «À quels événements religieux des adolescents québécois ont-ils participé dans les cinq dernières années? Quelles ont été leurs motivations?». Le nombre des informateurs devant être limité si on veut obtenir un «corpus» raisonnable aux fins de l'essai, on pourrait établir un échantillon comme suit : un informateur représentatif des milieux de vie (urbain, rural), des genres (féminin, masculin), des orientations religieuses (catholiques, autres confessions ou religions, agnostiques, etc.). Dans le cadre de l'essai, on ne pense pas à réaliser une enquête d'envergure; une enquête exploratoire auprès d'informateurs clés est suffisante.

#### 4.4.3 Les critères de qualité et de validité

L'analyse doit être *rigoureuse*. La méthode et les techniques sont des instruments qui favorisent la rigueur, c'est-à-dire l'exactitude, la précision et la cohérence de l'analyse. La rigueur de l'analyse permet au lecteur de suivre la démarche de l'auteur de l'essai afin de pouvoir juger de la pertinence et de la vraisemblance de son propos.

L'analyse doit être *argumentée*. Le principal outil de travail du rédacteur de l'essai est sans doute l'argumentation, c'est-à-dire la discussion des questions et le raisonnement porté sur les questions analysées. C'est en discutant des observations recueillies sur une question que le rédacteur arrive à décrire, à expliquer, à mettre en contexte et à mettre valeur les éléments qui ressortent de l'analyse. C'est par la force, la vraisemblance et la crédibilité de son argumentation que le rédacteur arrive à convaincre son lecteur du bien-fondé, de la valeur de son travail. L'argumentation laisse place à la critique et à la vérification, puisque le raisonnement divulgué au lecteur peut être reconduit par ce dernier, qui est alors en mesure d'en juger.

L'argumentation doit être bien *appuyée*. Aussi compétent que vous puissiez être, vous ne pouvez être la seule autorité à juger de la pertinence des éléments d'argumentation. Les arguments avancés doivent être justifiés par des *références* qui attesteront de leur *intérêt* («Je ne suis pas le seul à penser de cette manière, des spécialistes dans le domaine vont aussi dans ce sens»), de leur *autorité* («Je ne suis pas le seul à juger du bien-fondé de cette idée, des auteurs réputés pensent de même»), de leur *vraisemblance* («Ce que je dis peut être vérifié, c'est plausible») et de leur *pertinence* («Ce que j'avance est sensé et utile»).

#### 4.5 Synthèse et éléments de solution

Rappelons que l'objectif de l'essai est d'arriver à intégrer concrètement des connaissances sur les plans théorique et pratique et à être en mesure de les critiquer

adéquatement dans une synthèse. Il ne faut pas perdre de vue que le but de l'essai est essentiellement de *contribuer* à l'approfondissement des connaissances (essai) ou à la résolution de problèmes pratiques (stage et essai).

Au terme de l'analyse, il faut donc mener une réflexion théologique ou de sciences des religions qui *intègre* les connaissances acquises et les résultats de la recherche dans un travail de synthèse : *l'interprétation des résultats*.

Les données brutes n'acquièrent du sens, dans une discipline, que lorsqu'elles sont interprétées à l'aide des concepts de la discipline. Des données sociologiques sur la pratique religieuse des adolescents, par exemple, devront être interprétées dans les termes de la théologie ou des sciences des religions, pour pouvoir contribuer à l'approfondissement des connaissances ou à la pratique.

Ainsi, en théologie, la pratique religieuse des adolescents pourrait être considérée dans sa dimension prophétique et biblique, comme pratique de renouvellement dans la logique du Nouveau Testament. Ou encore, la pratique religieuse des adolescents pourrait trouver sa place dans l'ensemble diversifié de la ritualité chrétienne, en tant que spiritualité pèlerine, par exemple.

En sciences des religions, la pratique religieuse des adolescents pourra être située dans une approche globale des phénomènes de recomposition du champ religieux dans la postmodernité.

Alors que l'analyse consiste à disséquer une question afin de prendre connaissance de ses composantes, la *synthèse* rassemble ou ressaisit les composantes d'une question pour en donner une vue d'ensemble cohérente : une réponse à un problème, une explication signifiante, une mise en contexte qui permette de tirer des conclusions ou des conséquences pour la pratique ou l'avancement des connaissances.

Bien entendu, il existe un éventail diversifié de possibilités de recherche. La méthodologie, l'analyse et l'interprétation des résultats dépendront du type de recherche ou d'étude menée. L'étudiant pourra se référer au tableau *Principaux types de recherche* fourni en annexe pour s'orienter vers le type de recherche qui lui convient le mieux. Le conseiller de l'étudiant demeure la meilleure ressource en la matière.

La synthèse mise en œuvre dans l'interprétation des résultats est certainement l'élément capital d'un travail de recherche. C'est là que se nouent la problématique et les résultats pour livrer la contribution spécifique du travail qu'on a effectué. La synthèse fait le point et établit les liens entre la problématique et les résultats de l'analyse pour produire du nouveau : des éléments de solution à une problématique pratique, un progrès ou un approfondissement dans les connaissances, un nouvel éclairage sur un débat, une nouvelle approche d'intervention ou la validation d'une approche existante, etc. Pour ce qui concerne la maîtrise en théologie, le Séminaire d'intégration a comme objectif d'aider l'étudiant à réaliser cette synthèse.

La synthèse se prolonge dans une *conclusion*. Conclure, c'est faire le point sur la contribution de notre travail à une problématique. À quoi tout ce travail aura-t-il servi, finalement? Conclure, c'est aussi penser aux implications des résultats de notre travail, élargir le point de vue et anticiper ce qui reste à faire dans un objectif de constante amélioration. Maintenant que vous avez démontré tel ou tel aspect d'une problématique, qu'est-ce qu'il faudrait faire pour continuer, pour avancer encore?

Enfin, la conclusion est aussi le moment pour penser les *retombées* de votre travail sur le plan de la discipline (théologie ou sciences des religions). Un travail de recherche contribue non seulement à une problématique intellectuelle ou une pratique spécifique, il contribue également au développement de la discipline. Qu'est-ce que la méthode ou la démarche que vous avez mise en œuvre apporte à votre discipline? Est-ce que votre démarche permet de faire plus ou mieux? C'est le moment de porter votre jugement critique sur votre propre travail, d'en reconnaître les limites et les lacunes, mais aussi l'apport et la valeur.

#### 4.6 Porter un jugement critique

Une attitude critique fait partie de la rigueur intellectuelle attendue d'un travail de 2<sup>e</sup> cycle.

Porter un jugement critique, ce n'est pas *avoir aimé* ou *ne pas avoir aimé*. Ce n'est pas une affaire de goût. C'est être en accord ou en désaccord pour des raisons qui doivent être expliquées et démontrées et qu'on propose au sens critique du lecteur.

La prise de distance à l'égard d'un texte étudié est essentielle : le lecteur de votre essai ne doit pas s'interroger pour savoir «qui parle?», à savoir si c'est vous qui parlez ou l'auteur du texte dont vous traitez. Ceci doit être clair dans votre énonciation. Même si vous êtes en accord avec les propos d'un auteur, on ne doit pas confondre votre point de vue avec le sien. Une prise de position doit être présentée comme telle et justifiée. La justification fera l'objet d'un jugement de pertinence de la part de la communauté scientifique, dont le conseiller est le premier représentant.

Par exemple, la formulation «la conviction de l'auteur est que...» laisse ouverte la question du bien-fondé de son opinion. Si vous partagez cette opinion, vous pouvez le dire alors explicitement : «la conviction de l'auteur, que je partage, est que...». Mais ni le contenu de «la conviction de l'auteur», ni de la vôtre d'ailleurs, ne peut être présenté comme une *réalité* ou comme une *vérité* intrinsèque.

«La conviction de l'auteur est que les jeunes devraient s'abstenir de relations sexuelles avant le mariage...» n'équivaut pas à «Les jeunes devraient s'abstenir de relations sexuelles avant le mariage». Si vous adoptez cette dernière position, il faut le dire clairement et justifier votre option.

Le chercheur doit avoir conscience du caractère partiel et temporaire des connaissances et des résultats obtenus. Il doit présenter les résultats pour ce qu'ils sont : utiles et explicatifs, mais aussi limités et provisoires. Les éléments de connaissance d'un phénomène ou d'une question peuvent être expliqués et démontrés afin qu'on puisse en juger et qu'ils puissent servir à l'avancement des connaissances ou à la résolution de problèmes, mais la connaissance qu'on peut avoir est toujours provisoire et sujette à révision.

Le chercheur doit porter un jugement de *pertinence* sur ce qu'il lit, c'est-à-dire juger de la valeur, de l'à-propos et de l'utilité de ce qu'il lit. Il faut évaluer la pertinence :

- des *questions de recherche* elles-mêmes. Est-ce la bonne manière de poser la question? Certaines questions ont-elles été ignorées ou même évitées?
- de la *méthode* mise en œuvre. La méthode permet-elle d'assurer les critères de validité : rigueur, vraisemblance, autorité? Aurait-on pu aller plus loin avec une autre méthode?
- et des *résultats obtenus*. En définitive, quel est l'acquis principal de cette étude? En quoi cette recherche est-elle utile à l'avancement des connaissances ou à la pratique?

La revue de la documentation joue un rôle essentiel dans la formation de l'esprit critique. Pour se donner les moyens d'un jugement critique éclairé, il faut avoir pris connaissance, au moins sommairement, des différents points de vue sur une question.

#### 5. Parties de l'essai

L'essai comprend normalement les parties suivantes :

- une page de titre
- un résumé (250 mots)
- un avant-propos (facultatif)
- une table des matières
- une introduction
- un développement
- une conclusion
- une bibliographie ou une liste des sources consultées
- des annexes, s'il y a lieu.

Dans le corps de l'essai (le développement), il convient de diviser le texte dans le nombre de chapitres et de sections nécessaire et suffisant, correspondant à la logique du développement.

Les documents nécessaires à l'appui de votre essai, mais trop volumineux pour être insérés dans le développement, sont placés en annexe, c'est-à-dire à la fin du travail, après la bibliographie.

# 6. Règles de présentation de l'essai

La *présentation matérielle* comprend tout ce qui regarde la mise en page : page de titre, marges, interlignes, caractères, titres et sous-titres, pagination, présentation des citations et des références, table des matières, etc.

L'essai de maîtrise étant un travail de 2<sup>e</sup> cycle soumis aux règles de la Faculté des études supérieures, les règles de présentation matérielle de l'essai sont généralement les mêmes que celles suggérées pour le mémoire ou la thèse. L'étudiant pourra donc se référer au «Règles générales de présentation matérielle», sur le site de la Faculté des études supérieures, pour les questions de mise en page : www.fes.ulaval.ca/sgc/guide/pid/2710.

Ce qui est important dans la présentation de votre travail, c'est de maintenir la cohérence et l'uniformité. Par exemple le format bibliographique adopté devra être maintenu à l'intérieur d'un même travail.

L'étudiant pourra se donner comme objectif ou comme modèle, selon le type de recherche, un article scientifique tel qu'il s'en publie dans les revues sérieuses. Pour des types de recherche moins courants, comme une recherche de type créatif par exemple, l'étudiant s'entendra avec son conseiller sur le format de présentation.

D'une manière générale, l'étudiant devra consulter son conseiller à propos du format de présentation matérielle à adopter. Certains professeurs privilégient un format spécifique de présentation matérielle et fournissent un guide à suivre aux étudiants.

Une liste d'ouvrages de référence recommandés par la Faculté des études supérieures est disponible sur le site : <a href="https://www.fes.ulaval.ca/sgc/site/fes/pid/2713">www.fes.ulaval.ca/sgc/site/fes/pid/2713</a>.

#### 7. Démarche administrative

## 7.1 Le projet d'essai

La rédaction du projet d'essai est la première étape dans le processus de réalisation de l'essai. L'étudiant doit d'abord préciser l'orientation et le plan de son essai sous le conseil d'un professeur habilité et présenter un projet d'essai au Comité de programme, pour approbation. Pour ce faire, l'étudiant doit donc choisir un directeur et identifier une problématique et une démarche méthodologique.

L'essai est réalisé sous la supervision du conseiller. L'étudiant a la responsabilité de préparer les documents de travail nécessaires et de prendre l'initiative de l'organisation des rencontres avec son conseiller. On ne saurait trop recommander des rencontres fréquentes avec le conseiller, à tout le moins un nombre suffisant pour assurer la bonne marche du projet. La validation de chacune des étapes du processus de réalisation de l'essai (élaboration de la problématique, revue de la documentation, état de la question, choix de la méthodologie, analyse, interprétation des résultats) est certainement un facteur important de réussite.

#### 7.2 Formalités

Au début de la session au cours de laquelle l'étudiant compte réaliser son essai, il doit s'inscrire à l'activité «THL-66794 Essai» ou « SCR-65718 Essai », selon son programme.

Pour avoir le droit de déposer son essai pour l'évaluation finale, l'étudiant doit :

- obligatoirement être inscrit à la session du dépôt et
- avoir réussi tous les crédits de sa scolarité.

Réalisation de l'essai / Guide méthodologique

#### **ANNEXE 2**

# Attention au plagiat<sup>1</sup>!

Lors de la rédaction du travail, pour appuyer son argumentation, il arrive que l'on puise des idées chez un auteur ou que l'on reproduise des extraits de son œuvre.

Dans tous les cas, il est important de bien citer ses sources pour deux raisons:

- en le citant, le rédacteur rend justice à l'auteur de qui il a tiré l'idée ou le texte
- le lecteur peut se référer facilement aux sources utilisées.

Au cours d'un travail de recherche, on tente souvent de faire la synthèse des idées déjà émises par des auteurs reconnus sur une question et de s'appuyer sur ce qu'ils ont écrit pour étayer ses arguments. Il importe alors de respecter certains principes pour utiliser l'information colligée de façon juste et honnête.

#### 1. Droit d'auteur

Définition : «Le droit d'auteur est le droit exclusif de reproduire une œuvre créatrice ou de permettre à une autre personne de le faire. Il comprend le droit exclusif de publier, de produire, de reproduire, d'exécuter en public, de traduire, de communiquer au public par des moyens de télécommunication et, dans certains cas, de louer une œuvre<sup>2</sup>.»

Le droit d'auteur est donc un droit :

- qui accorde à l'auteur la propriété intellectuelle de son travail,
- qui réfère non pas à l'idée comme telle, mais à l'expression de cette idée, qu'elle soit mise en mots, en sons, en images, etc.,
- qui assure à l'auteur l'intégrité de son œuvre,
- qui vise à protéger l'auteur en lui permettant de recueillir les bénéfices économiques de son travail,
- qui vise à permettre à l'auteur d'avoir un certain contrôle sur l'utilisation qu'on fait de son œuvre,
- qui concerne toutes les œuvres récentes (postérieures à la Convention de Berne en 1989) qu'elles aient été enregistrées (©) ou non et qui, en général, demeure valide durant toute la vie de l'auteur et les 50 années suivant son décès.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cette section est un extrait adapté d'un document conçu par une équipe du Service des bibliothèques de l'UQAM. La Bibliothèque de l'Université Laval a procédé à une adaptation. Le document entier est disponible sur le site web d'InfoSphère-Laval (www4.bibl.ulaval.ca/infosphere/).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Office de la propriété intellectuelle du Canada. Droits d'auteur : Questions courantes.

Le droit d'auteur limite donc la possibilité

- ♦ de reproduire (exemple par photocopie),
- ♦ d'extraire de larges extraits,
- ♦ de vendre,
- de publier,
- ♦ de représenter ou de mettre en scène,
- sans la permission de leur auteur, des œuvres artistiques, littéraires, musicales ou dramatiques, quel que soit le support de ces documents (imprimé, numérique, audio, etc.).

# 2. Utilisation équitable

L'utilisation équitable d'une œuvre, c'est-à-dire à son «utilisation pour des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou de rédaction d'un résumé destiné aux journaux ne contrevient pas au droit d'auteur<sup>3</sup>.»

On peut donc utiliser des documents dans le cadre de ses recherches sans spolier le droit de l'auteur à la condition toutefois d'utiliser cette information comme suit :

- ♦ dans un but non lucratif:
- dans une perspective de formation, de recherche ou d'information;
- ♦ lorsqu'il s'agit de textes littéraires, de n'utiliser que de courts extraits en identifiant correctement d'où provient l'information.

# 3. Plagiat

Plagier c'est:

- s'approprier le travail créatif de quelqu'un d'autre et de le présenter comme sien;
- ♦ s'accaparer des extraits de texte, des images, des données, etc. provenant de sources externes et les intégrer à son propre travail sans en mentionner la provenance;
- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en mentionner la source.

Plagier est non seulement un acte malhonnête, mais aussi une infraction qui peut entraîner des sanctions. À ce sujet, on peut consulter le règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval sur les infractions de nature académique.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Office de la propriété intellectuelle du Canada. Guide des droits d'auteur : Glossaire. Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 1998.

..................

#### Extrait du règlement disciplinaire

28. Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est notamment interdit:

a) de copier, de contrefaire ou de falsifier un document sujet à une évaluation.

L'étudiant reconnu coupable de la présente infraction doit se voir imposer la note à valeur d'échec 0 ou «R» pour le cours à l'occasion duquel cette infraction a été commise. Cet étudiant est en outre passible d'une mise en probation ou d'une suspension d'inscription à l'Université. Le cas échéant, le comité peut recommander le rappel du diplôme délivré par l'Université.

b) d'emprunter, dans un document ou un travail sujet à évaluation, en tout ou en partie, l'œuvre d'autrui ou des passages tirés de celle-ci, sans les identifier comme citations et en indiquer la source, ce qui a pour effet de les faire passer pour siens et d'induire ainsi en erreur la personne chargée de l'évaluer.

Il appartient alors à l'étudiant de présenter au comité de discipline des explications adéquates justifiant l'omission d'identifier un tel emprunt ou sa source.

Lorsqu'un étudiant n'est pas reconnu coupable de la présente infraction, le comité de discipline en avise le responsable de l'activité de formation qui procédera à l'évaluation de l'apprentissage conformément au *Règlement des études*.

L'étudiant reconnu coupable de la présente infraction doit se voir imposer la note 0 pour le travail ainsi remis, si ce travail compte pour moins de 50 % de ce cours. Cet étudiant est en outre passible d'une mise en probation. Dans les autres cas, l'étudiant reconnu coupable de la présente infraction doit se voir imposer la note «R» pour le cours à l'occasion duquel cette infraction a été commise. Cet étudiant est en outre passible d'une suspension d'inscription à l'Université. Le cas échéant, le comité de discipline peut recommander le rappel du diplôme délivré par l'Université.

......

#### Pour éviter le plagiat, il faut :

- accorder crédit à l'auteur et toujours mentionner la source de l'information
  - quand on fait référence à l'idée, à l'opinion ou à la théorie d'une autre personne;
  - quand on utilise des données, des graphiques, des illustrations, etc. originaux;
  - quand on cite textuellement les paroles de quelqu'un ou des extraits de documents écrits;
  - quand on les exprime en d'autres mots.
- bien distinguer ses propres idées de celles des auteurs dont on s'inspire;
- ◆ savoir planifier son travail pour éviter en fin de parcours de manquer de temps et de se contenter de faire un collage de ses notes de lecture;
- ◆ prendre en note tous les éléments qui permettent d'identifier la source d'où est tirée l'information : nom de l'auteur, titre du livre ou de l'article, titre du périodique, volume, numéro, mois de publication s'il s'agit d'un périodique, année de publication, page(s);
- ♦ identifier par des guillemets (« ») les citations tirées de la documentation.

#### Pour en savoir plus :

- Université d'Ottawa: Faculté des arts, Faculté des sciences sociales. «Attention au plagiat!». [En ligne]. <a href="www.uottawa.ca/plagiat.pdf">www.uottawa.ca/plagiat.pdf</a> (Page consultée le 9 novembre 2006)
- Plagiarism Avoided: Taking Responsibility for Your Work: A booklet for students on plagiarism, including techniques for avoiding it. Vancouver, Faculty of Arts, University of British Columbia, April 1999.

# Annexe 1 : Principaux types de recherche<sup>4</sup>

Type de recherche Axé sur la résolution de problème.		Axé sur la connaissance.				
Orientation dominante <sup>5</sup>	Explicative: trouver les causes d'un problème	Compréhensive : interpréter un phénomène	Descriptive : décrire une situation ou une pensée	Inventorielle : répertorier des connaissances	Créatrice : proposer une œuvre	
Exemples	« Le décrochage ecclésial. Les adolescents et la pratique religieuse au Québec »	« Les connivences entre le christianisme et la droite politique »	« Le thème de la souffrance dans la nouvelle théologie politique de JB. Metz »	« Les théologies africaines de la libération. Bibliogra- phie raisonnée »	« Danser le salut. Trois chorégraphies pour le 21 <sup>e</sup> siècle »	
Champ	Un espace particulier de la théologie, artificiellement délimité; plusieurs champs peuvent être engagés dans une recherche particulièr					
Objet	À préciser aux premiers stades de la recherche. Passer du <i>thème général</i> au <i>projet de recherche</i> . L'objet sera à orientation <i>théorique</i> ou <i>empirique</i> . Il sera également à prédominance <i>analytique</i> ou <i>synthétique</i> .					
Problématique	problème, et situation de ce problème dans un	Élaboration progressive de la problématique à mesure que la compréhension du phénomène s'affine.	Rôle second de la problématique, que la recherche permettra de préciser.	La problématique est accessoire à la recherche proprement dite.	Élaboration progressive de la problématique à mesure que l'œuvre prend forme.	
Épistémologie	ensemble de faits. (Para-	Axée sur le <i>sens</i> d'un <i>phéno-</i> <i>mène</i> . (Paradigme réflexif des sciences humaines.)	Axée sur la cueillette et l'organisation d'informations.		Axée sur l'expression.	
Théorie	permet d'orienter la	Initiale ou terminale; est étroitement liée à la mise au jour du sens.	Généralement initiale; permet la reconnaissance et l'organisation des informations.		Initiale ou terminale; est étroitement liée à l'expression du sens.	
Question		Interroge le sens du phénomène.	Interroge l'organisation de la situation / pensée.	Ne joue pas de rôle décisif dans la recherche.	Prend forme avec l'œuvre.	
Hypothèse	_	Exploratoire : première intuition du sens à trouver.	Ne joue pas de rôle décisif dans la recherche.		Exploratoire: première intuition du sens à exprimer.	
Méthode		Mise au jour du sens du phé- nomène.	Identification et description de la structure de la situation / pensée.	Identification et classification des divers éléments d'information.	Dépend du cadre théorique en jeu dans le processus de création.	
Procédures	Dépendent de la méthode de recherche.					

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Document élaboré par le professeur Robert Mager <sup>5</sup> Toute recherche suppose un ensemble d'opérations : décrire, expliquer, comparer, comprendre, situer, mettre à l'épreuve, créer, etc. Compte tenu de l'épistémologie sous-jacente à la recherche, l'une de ces opérations est généralement dominante.